

404 DH, le budget annuel du Marocain en médicaments

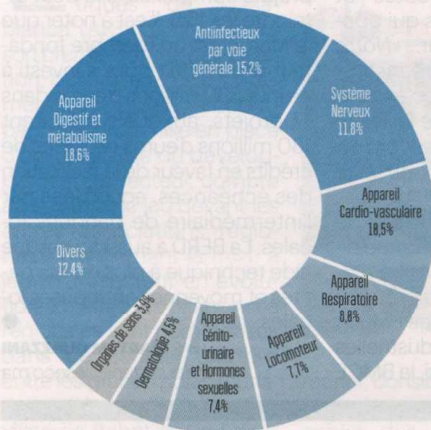
● Les ÉCO présente les derniers indicateurs concernant l'évolution de la consommation de médicaments, la couverture par la production locale des besoins et la place des génériques. Les détails.

les derniers chiffres de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique confirme que la fabrication locale des médicaments couvre

69,4% des besoins nationaux, le reste étant importé. La part de l'importation est beaucoup plus faible au niveau des médicaments génériques (15%) qu'au niveau des médicaments princeps (36,4%). Dans le marché pharmaceutique général marocain (privé et hospitalier), les génériques représentent un peu plus du quart en volume. Dans le marché pharmaceutique privé, ils représentent le tiers en volume et en valeur. ●

PAR S.L.

RÉPARTITION DES CLASSES THÉRAPEUTIQUES EN VALEURS /ANNÉE 2014



En 2014, la consommation privée de médicaments au Maroc est en baisse. Elle passe de 414 DH/habitant/an en 2013 à 409 DH en 2014. «Avec les nouvelles données du recensement, ce chiffre devrait être ajusté à la baisse», précise Abdelmajid Belaïche, directeur général de l'AMIP. Le niveau de consommation de médicaments par les Marocains est faible par rapport aux pays voisins, la consommation de médicaments en Algérie, par exemple, est de 600 DH/habitant. Cette situation s'explique par la faible couverture médicale et les difficultés financières d'accéder au système de santé. La baisse de consommation traduit le recul en valeur du marché pharmaceutique privé en 2014 qui a reculé de -2,7%. Ce marché représente 8,7 MMDH. En volume, il a enregistré une légère progression de 1,2% avec 311 millions d'unités. Ce ralentissement constaté de la croissance du CA, durant les dernières années, est imputé à la baisse des prix de certains médicaments. Le ministère de la Santé a procédé, au cours de l'année 2014, à la réduction des prix d'environ 2.501 médicaments de 30% à 70%. «Le ministère a élargi aussi la liste des médicaments admis au remboursement à 32 médicaments. Cette liste additive concerne principalement les anticancéreux et les ALD aux différents stades de leurs évolutions», rappelle l'Agence nationale d'assurance maladie (ANAM).

Importation et génériques

Une bonne nouvelle pour l'économie nationale,